

Le principe est apparent dans tous les nerfs spéciaux des sens. Ils ont le genre de sensibilité qu'exige l'organe particulier auquel ils sont attachés, mais ils sont morts à toute autre sensation. A moins que le même tronc nerveux ne contienne des fibres dont les fonctions diffèrent, le nerf du goût, ainsi que nous l'avons déjà dit, est également un nerf de sensibilité commune. Mais ce n'est pas là une exception à la règle qui veut que la sensibilité soit limitée à l'objet en vue. Afin de ne pas introduire dans notre bouche des substances assez chaudes ou assez froides pour détruire les parties avec lesquelles elles étaient mises en contact, il fallait que la langue pût juger de la température ; et pour que nous fussions plus maîtres de nos aliments dans l'acte de la mastication, il fallait que la langue eût encore la perception des surfaces des objets. Ces propriétés doivent s'exercer conjointement avec le goût ; or, soit que le goût et le toucher s'exercent par un seul nerf, soit que les nerfs du toucher et du goût soient des fibres distinctes mêlées en un seul cordon nerveux, le fait reste toujours le même. Les deux sensations existent au même point, parce que toutes deux sont nécessaires pour le plaisir et le bien-être de l'homme.

Le nerf olfactif n'est susceptible ni de produire le mouvement, ni d'éprouver la douleur ordinaire. Quoiqu'il ait dans son voisinage des nerfs de sensibilité ordinaire,

qui sont excités par certaines applications irritantes, telles que le tabac à priser, et par les différentes causes qui affectent la peau, le nerf de l'odorat perçoit les odeurs, et rien que les odeurs. De même, le nerf de l'ouïe ne peut qu'entendre, et le nerf de la vision, sauf qu'il est intéressé dans certains mouvements musculaires, ne peut que voir. Une substance peut être de telle nature qu'elle s'adresse à plus d'un de nos sens, comme l'aliment qui est agréable au palais et qui peut également flatter l'odorat ; mais elle ne saurait pour cela être sentie par le palais ou goûtée par le nez. Chaque sens est limité dans sa sphère particulière ; et, lors même qu'un seul objet les mettrait tous en action simultanément, chacun d'eux, fidèle à lui-même, rendrait une réponse différente. Il y a plus. Ils répondront tous à un stimulant qui ne ressemble en aucune façon à celui auquel ils ont été originellement adaptés ; mais le stimulant aura beau varier, le sens ne s'écartera pas de sa fonction régulière. Ainsi, un faible courant d'air est-il dirigé sur la langue, il occasionnera un goût semblable à celui du salpêtre ; le nerf de l'ouïe est-il irrité, il donnera la sensation du son ; la rétine, qui est l'épanouissement du nerf de la vision, est-elle piquée, comme dans l'opération de la cataracte par abaissement, on éprouve la sensation que produirait une étincelle. "Un officier, dit Charles Bell, atteint d'un coup de feu à travers les os du visage, sentit comme si un éclair avait passé devant ses yeux, accompagné d'un bruit semblable à celui que produirait la fermeture de la grande porte de Saint-Paul." Un coup de poing produira des effets analogues, à un moindre degré. Une accumulation de sang dans les vaisseaux

ce qu'il appelait des *sensations musculaires* : il supposait que des muscles portaient certains nerfs portant au cervelet des impressions que le cervelet mesurerait et suivant lesquelles il réglerait l'émission de la puissance motrice. Ce serait donc par le cervelet, organe essentiellement coordinateur en même temps qu'organe de sensation, que nous sentons nos membres ou ils sont réellement. Ne serait-ce pas là le sens musculaire de sir Charles Bell ? (N. R.)